



Divorce annulé

Par alexandra07200

Bonjour

Après avoir envoyer un courrier au juge car je n'avais pas de réponse de mon avocat ou j'expliquai que le jugement n'était pas respecté par la partie adverse, procédure qui dure depuis 2023, ni mail, ni téléphone, mon audience a été reportée, puis apparemment mon avocat me dis que finalement mon divorce est annulé et qu'il faut que je refasse une nouvelle procédure

Je n'ai jamais rien reçu du tribunal, de mon avocat, juste un appel de mon avocat ce jour

Je ne sais pas quoi faire payer une nouvelle procédure entièrement ce qui équivaut à un divorce à 4000 euros, un divorce s'il est annulé pourquoi je n'ai rien reçu du tribunal ou de mon avocat

Par Isadore

Bonjour,

Il faut impérativement obtenir des explications de votre avocat. Nous sommes encore moins susceptibles que vous de savoir pourquoi la procédure est annulée.

Le forum ne pourra tenter de vous aider que si les intervenants savent pourquoi la procédure a pris fin.

Par isernon

bonjour,

je doute que votre divorce soit annulé, je pense qu'il n'a jamais été prononcé.
seul votre avocat qui connaît votre dossier, peut vous aider.

salutations

Par kang74

Bonjour

On parle de quel forme de divorce ?

Vous parlez de jugement : c'est à dire ?

Par kang74

Il y a bien des cas de divorce qui ont été considéré comme nul depuis la recrudescence des démarches simplifiées avec des avocats " virtuels"

[url=https://www.village-justice.com/articles/nullite-divorce-comment-pourquoi-faire-annuler-une-convention-divorce,51024.html]https://www.village-justice.com/articles/nullite-divorce-comment-pourquoi-faire-annuler-une-convention-divorce,51024.html[/url]